Concours bovin – animaux de reproduction

MÂLES 1 ^{ère} Section - Mâles de – d'1 an
Prix d'honneur une plaque 1 ^{er} Prix A une plaque 1 " Prix Bune plaque 1 ^{er} Prix Cune plaque
2 ^e 3 ^e 4 ^e Section - Mâles de + 1 an
Prix d'honneur une plaque
1 ^{er} Prix A une plaque
1 " Prix Bune plaque
1 ^{er} Prix Cune plaque
FEMELLES
5 ^e 6 ^e Section - Génisses de – 28 mois
Prix d'honneurune plaque
1 ^{er} Prix Aune plaque
1 " Prix Bune plaque
1 ^{er} Prix Cune plaque
2 ^{ème} Prix une plaque
7^e 8^e 9^e Section - Génisses de + 28 mois Prix d'honneurune plaque
1 ^{er} Prix Aune plaque
1 ^{er} Prix Bune plaque
1 ^{er} Prix Cune plaque
2 ^{ème} _{Prix} une plaque
3 ^{ème} Prix une plaque

Du 4 ^{eme} au dernierune plaque
10 ^e Section - Jeunes vaches de – de 5 ans Prix d'honneurune plaque
1 ^{er} Prix Aune plaque
1 ^{er} Prix Bune plaque
1 ^{er} Prix C une plaque
2 ^{ème} Prix une plaque
3 ^{ème} Prixune plaque
Du 4 ^{ème} au dernier une plaque
11 ^e 12 ^e Section - Jeunes vaches de 5 à 10 ans
Prix d'honneurune plaque
1 ^{er} Prix A une plaque
1 ^{er} Prix Bune plaque
1 ^{er} Prix C une plaque
2 ^{ème} Prix une plaque
3 ^{ème} Prix une plaque
Du 4 ^{ème} au dernier une plaque
13 ^e 14 ^e Section Vaches de plus de 10 ans Prix d'honneurune plaque
1 ^{er} Prix A une plaque
1 ^{er} Prix Bune plaque
1 ^{er} Prix Cune plaque

Prix d'honneur Reproduction

FEMELLES	
Prix championnat femelle de plus de 24 mois	
	. piaque et 25 €
MÂLES Prix championnat mâle de plus de 24 mois 1	⊥ plaque et 25 €
Prix championnat mâle de moins de 24 mois 1	. plaque et 25 €
PRIX DE FAMILLE FEMELLE OFFERT PAR LE COMICE	
Lot composé d'une vache avec sa production, minimum 3 suites 3	45 €
PRIX DE FAMILLE MÂLE OFFERT PAR LE COMICE Lot composé d'un taureau avec sa production, minimum 3 produits	45 €
PRIX SPECIAL DU GROUPEMENT DES VETERINAIRES DE SAINT LEONARD Meilleur lot de 4 femelles de 8 à 30 mois nées chez le même éleveur	45 €
PRIX SPECIAL OPALIM	
Meilleur lot de 4 mâles de 8 à 24 mois	45 €
PRIX DU MEILLEUR ANIMAL SANS CORNEPRIX DU MEILLEUR ANIMAL A FORT DEVELOPPEMENT MUSCULAIRE	
	45 €
PRIX SPECIAL CREDIT AGRICOLE Prix d'ensemble d'animaux -minimum 6)	45 €
TROPHEE DU HERD BOOK	
Meilleur animal du concours	75 €

Concours bovin - animaux de boucherie

TAUREAUX

1ère Section - Taureaux de plus de 36 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix		et une plaque
2 ^{ème} Prix	20 €	et une plaque
3 ^{èms} Prix	20€	et une plaque
4 ^{ème} Prix au de	rnier	20€

2^e Section - Taureaux de 30 à 36 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
2ème Prix	20 €	et une plaque
3 ^{ems} Prix	20 €	et une plaque
4 ^{ème} Prix au de	rnier	20 €

3^e Section - Taureaux de 24 à 30 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
2 ^{ème} Prix	20 €	et une plaque
zèms _{Prix}	20 €	et une plaque
4 ^{ème} Prix au d	dernier	20 €

4^e Section - Taureaux de 18 à 24 mois inscrits au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
zéme _{Priv}	20 €	et une plaque
3 ^{èms} Prix4	20 €	et une plaque
4ème _{Prix au de}	rnier	20 €

VEAUX

5" Section – $6^{\hat{e}}$ Section – $7^{\hat{e}}$ Section

Veaux de moins de 18 mois inscrits au Herd-Book Limousin

Section surprise avec écarts d'âge de moins de 2 mois VACHES

8^e Section - Vaches de 36 mois à 4 ans inscrites au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
z ^{eme} _{Prix}	20 €	et une plaque
3 ^{èms} Prix	20€	et une plaque

àma				
⊿eme	Driv	211	darniar	20 €
4	LIIV	au	uermer	

9^e Section - Vaches de plus de 4 ans inscrites au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
2 eme Prix	20 €	et une plaque
3èms Prix	20 €	et une plaque
4 ^{ème} Prix au de	rnier	20 €

10^e Section - Vaches Suitées inscrites au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
2 eme Prix	20 €	et une plaque
3 ^{èms} Prix	20 €	et une plaqu
4 ^{ème} Prix au	dernier	20 €

GENISSES

11" Section - Génisses pleines de 30 à 36 mois inscrites au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
2 ^{eme} Prix	20 €	et une plaque
3 ^{èms} Prix	20 €	et une plaque
4 ^{ème} Prix au	dernier	20 €

12^e Section - Génisses de 24 à 30 mois inscrites au Herd-Book Limousin

1 ^{er} Prix	20 €	et une plaque
2 ^{eme} Prix	20 €	et une plaque
3 ^{ems} Prix	20 €	et une plaqu
4 ^{ème} Prix au o	dernier	20 €

14* Section – 15^è Section – 16^è Section Génisses de moins de 20 mois inscrites au Herd-Book Limousin

Section surprise avec écart d'âge inférieur à 2 mois

Pour le Concours Boucherie :

- 1. Prix d'honneur à chaque section,
- 2. Prix du Meilleur animal.
- 3. Meilleur Quartier arrière Mâle, Meilleur Quartier arrière Femelle.
- 4. Prix de la meilleure vache.
- 5. Prix de la meilleure génisse.
- 6. Prix spécial de la **Boucherie Artisanale** : 1 diplôme remis à l'artisan boucher.

Concours ovin - reproducteurs (classement par race)

Béliers de 1an à 15 mois 1^{er} prix15€ et une plaque $2^{\text{ème}}$ prix12€ et une plaque Béliers de 15 mois et plus 1^{er} prix15€ et une plaque $2^{\text{ème}}$ prix12€ et

Béliers de 15 mois et plus une plaque

Agnelles (lot de 4) 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix 12€ et une plaque

Brebis (lot de 4) 1^{er} prix15€ et une plaque 2^{ème} prix12€

Antenaises (lot de 4 ans) 1^{er} prix15€ et une plaque $2^{\text{ème}}$ prix12€ et une

plaque

Prix d'ensemble (1 bélier adulte, 4 brebis, 4 antenaises ou 4 agnelles) 1^{er} prix

1^{er} prix

45€ et une plaque 2^{ème} prix30€ et une plaque

Règlement concours // 19 et 20 août 2023

- Toute fausse déclaration ou attitudes irrespectueuses envers les membres du jury ou de l'organisation entraînera l'exclusion immédiate des concours (non présentation des animaux .suspension des primes) pour une durée de cing ans.
- Le personnel accompagnant l'éleveur est sous sa responsabilité.
- Les opérations du jury se feront à huit clos. Pendant la délibération les éleveurs présents dans l'enceinte du concours boucherie seront sanctionnés par le non-classement de leurs animaux.
- •La cotisation annuelle est de 20 €.
- Pour le concours boucherie le nombre d'animaux participants par élevage est limité à 15, une commission choisira les animaux si le nombre de 100 inscrits est dépassé en privilégiant les animaux de la région.
- Les animaux de boucherie devront être nés et élevés chez l'éleveur qui les présente.
- Aucun animal ne pourra concourir dans deux sections différentes, notamment aucun animal inscrit au H.B.L. ne pourra être présenté dans les sections d'animaux non-inscrits.
- Aucun animal ne pourra être enlevé du concours sans l'autorisation du Président du Comice. Les animaux devront être présents sur le lieu du concours le samedi à 8 heures du matin, jusqu'au dimanche à 18 heures.
- Les réclamations, pour être admises, devront être déposées par écrit au secrétariat avant la fin des opérations du jury. Les décisions du jury seront sans appel.

Les premiers prix du Concours de Boucherie participeront à la Vente aux Enchères. Le Comice se réserve le droit de faire participer d'autres animaux suivant le déroulement de cette vente. Les prix de départ des enchères seront déterminés par le Comice. Les enchères se feront par tranche de 100 €. Avant l'adjudication, l'éleveur pourra retirer son animal s'il le désire. Le Comice retiendra 10 % sur le montant des plus-values.

 Le même animal ne peut pas obtenir le prix du meilleur animal Femelle et le prix du meilleur quartier arrière Femelle et le prix du meilleur quartier arrière femelle. • Le même éleveur ne peut pas obtenir le prix

Délai d'enlèvement des animaux pour les animaux vendus aux enchères : l'acheteur disposera de 15 jours, à compter de la date de la vente, pour enlever l'animal acheté.

Tout acheteur doit être accompagné ou représenté par son abatteur inscrit avant la vente. Un pourcentage de 4% sera pris sur le total des achats pour chaque acquéreur.

Concernant la bête achetée par 2 marchands, la 2ème plaque sera à leur charge. (Conformité nationale).

Toute personne déclarant des animaux aux concours sera tenue de participer au montage et au démontage des structures de la manifestation sous peine de se voir refuser l'accès au concours.

REGLEMENT SANITAIRE

Les animaux devront être issus de cheptels qualifiés et :

•Être identifiés individuellement et posséder

des cartes vertes en cours de validité

- •Exempts depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce
- •Exempts de cas clinique de para tuberculose bovine depuis au moins 3 ans.
- •En ce qui concerne la Rhinotrachéite Bovine Infectieuse (IBR), le cheptel doit être INDEMNE IBR
- •En ce qui concerne la BVD, pour les animaux présenter une attestation non IPI pour chacun